

L'INDISPENSABLE PARTENAIRE

par Christine RAIGOSO-PLAMONT

La démarche méthodologique adoptée par l'équipe a toujours été de considérer le mineur et sa problématique dans un ensemble englobant les relations et interactions avec sa famille, son milieu scolaire et extra-scolaire, l'environnement, la société...

Ce premier pas dans l'accompagnement du jeune permet donc de prendre le pouls des relations intrafamiliales de même qu'il donne à chacun sa place dans l'intervention qui va se jouer. Il permet aussi de visualiser le jeune dans son environnement social.

Certes, cette idée-force rejoint celle de la plupart des projets pédagogiques en vigueur dans notre secteur. Notre analyse porte cependant sur le concept de la famille comme entité sociale, au sein de laquelle se créent les premières relations affectives, éducatives, sociales, les notions de dépendance, d'apprentissage et d'autonomie.

Nulle famille n'est idéalement bonne ou exécrationnellement mauvaise et, sans pour autant rejeter les notions acquises par l'étude des systèmes, notre pratique n'a aucune visée thérapeutique. Là n'est pas notre mandat.

Les parents représentent, quels qu'ils soient, un modèle, une référence affective, éducative pour leur progéniture. C'est dans cette fonction que nous voulons les considérer, que nous les « prenons ».

La famille de l'adolescent pour lequel nous nous voyons mandatés joue à nos yeux un rôle prépondérant tout au long de notre accompagnement – les premiers et derniers entretiens se déroulant en son sein – du préambule à son issue, elle est invitée à participer à ce parcours.

Ainsi, quand nous abordons une situation, nous rencontrons le mineur entouré des siens : parents et fratrie.

Cet écrit se propose d'explicitier non seulement la relation établie avec la famille mais surtout la place que nous lui accordons au cours de notre mission, avec comme corollaire l'espace que celle-ci nous ménagera.

Tout va donc se jouer dans la communication à installer avec la famille de l'adolescent et ce, dès notre première démarche à son encontre. Pour l'équipe, il est important d'établir la relation de collaboration et de confiance tant avec le jeune qu'avec sa famille, en gardant à l'esprit que le mandant concerne le mineur. C'est sa problématique délinquante qui est le mobile et l'objectif de notre mission.

Œuvrant en région bruxelloise, une part importante des mandats qui nous sont confiés concerne des jeunes d'origine maghrébine. C'est donc tout naturellement que nous avons choisi de développer cet aspect-là de notre approche relationnelle avec les familles : la communication et l'intervention de type interculturel.

Dès 1991, notre équipe s'est attachée à mieux appréhender les tenants et aboutissants de la culture maghrébine (en constante évolution) : l'histoire et l'itinéraire de ces familles, les rôles respectifs du père et de la mère, la place du tiers médiateur, le rapport à la loi, les différents degrés de cohésion sociale entre les familles et au sein d'une même famille.

En effet, trop ancrés dans nos propres modèles de référence, nous risquons de faire abstraction de ces différents paramètres... ce qui aurait abouti à ne pas saisir l'importance de ce qui se déroule au sein du groupe familial lors de notre intervention.

Certes, il ne fallait pas tomber dans le travers culturaliste mais certainement ne pas le nier et plutôt l'inscrire dans le temps, dans l'histoire.

Par ce biais, nous souhaitons donc optimiser l'échange, verbal ou non-verbal, afin que tant les parents et le mineur que l'équipe puissent trouver leur place au cours de l'intervention.

Parallèlement à cette recherche qui se veut à la fois empirique et théorique, Magic a choisi de fonctionner sur le mode de la co-intervention, pratique qui apparaît particulièrement intéressante au niveau de la relation à instaurer avec des familles : elle privilégie la parole de chacun et les liens interpersonnels, dissocie les rôles des intervenants – dialogue et observation... - la co-intervention mixte trouve ici sa raison d'être.

La présence au sein de l'équipe d'un travailleur social d'origine maghrébine est un atout considérable dans la communication et le regard que nous portons aux familles. Tout en ne rejetant pas l'importance du rôle tenu par le tiers médiateur, la barrière linguistique (quand elle existe) peut ainsi être rapidement levée.

La famille maghrébine apparaît à première vue plus soudée, plus unie... Elle constitue souvent un refuge face au monde extérieur, dont les incursions peuvent être vécues comme contrôlantes, porteuses de jugement. Elle a donc érigé un système de défense, de protection à l'égard des siens. Il semble dès lors évident qu'une première visite avec doigté.

Ces préliminaires étant énoncés, nous vous invitons à partager nos observations et réflexions quant à ces moments d'échange avec les parents. Nous en distinguerons deux, qui nous paraissent marquants dans le déroulement de nos interventions : la rencontre et l'évaluation.

LA RENCONTRE

Beaucoup de choses vont se jouer lors de cette première rencontre et, de cette confrontation, se définiront le type et la qualité de la relation triangulaire parents/mineur/équipe.

Au cours de cet entretien nous allons en effet partager un vécu riche d'observations et d'enseignements, ce qui nous permettra entre autres de situer lequel des membres de la famille assumera le rôle de répondant.

Ce premier entretien se déroule dans la plupart des cas à domicile : c'est là un souhait de l'équipe de rencontrer le mineur au sein de sa famille et de son environnement social quotidien.

Partant du principe qu'une visite à domicile peut être vécue positivement et non comme une intrusion, dès la prise de contact avec la famille, les modalités pratiques sont proposées et non imposées (lieu, moment) : disponibilité et non rôle de pouvoir.

Cette volonté témoigne de notre souci de considérer et respecter les parents et les conforter aussi dans leur rôle d'autorité de sorte que, ce premier jalon posé, ils se sentent partie prenante dans le processus de revalorisation qu'induit notre intervention (revalorisation de leur image, du jeune vis-à-vis de la société et de sa famille une fois la mesure réalisée).

Passé le temps de l'accueil et des présentations, une des premières tâches est de situer notre intervention dans le temps et de clarifier le processus judiciaire en cours.

Si l'on peut rencontrer chez certains méfiance ou incompréhension, ce n'est pas une généralité, les parents sont en demande : demande d'une écoute de leur histoire, de leurs émotions, de leurs sensibilités, de leurs découragements, de leurs appréhensions. Leur parole traduit aussi leurs attentes et souhaits quant à la réalisation de la mesure. Il nous faut prendre en compte leur questionnement tant à propos des conséquences judiciaires qu'en ce qui concerne l'organisation pratique des heures à accomplir par le mineur ; prendre en compte l'opinion véhiculée par beaucoup de familles sur les divergences en matière de « prévention-répressions » de la délinquance des jeunes, selon que l'on vive ici ou là-bas, au Maghreb ou en Europe. Comment ressentir et comprendre cette interpellation au niveau des valeurs et du cadre de référence... du pays d'origine et du pays d'accueil ?

Il semble bien que, par une écoute attentive et compréhensive, ils peuvent se sentir reconnus, donc encouragés et soutenus dans leurs valeurs et leur rôle parental. Dans la culture maghrébine, les parents sont sacrés et respectés. Parler sans ambages en leur présence des faits commis est perçu par chacun comme disqualification du père et accentue le sentiment de honte mais aussi de démission... Notre objectif se veut tout autre puisque nous désirons inscrire les parents dans le processus de réhabilitation et restaurer leur autorité, leurs valeurs.

A cet égard, le mineur – qui a toute son importance au cours de cet entretien puisque c'est par lui que nous sommes amenés dans son entourage familial – prend en charge tacitement la responsabilité des actes posés. Nier cet état de fait revient à entrer en conflit avec les valeurs essentielles des familles rencontrées.

Les entretiens individuels ultérieurs permettent de travailler l'implication, la responsabilité et la conscientisation du mineur, hors du contexte familial... son expression n'en sera que plus aisée si la famille y marque son assentiment.

Quant à la mesure de prestation imposée par le magistrat, celle-ci est vécue au sein des familles selon des degrés divers. Les rapports que les parents entretiennent avec la loi et l'autorité apparaissent ici forts de leurs valeurs éducatives et culturelles.

Comment concilier ces notions, rester en concordance avec le discours parental et recueillir l'assentiment à ce type de sanctions ? Une esquisse de réponse se trouve peut-être simplement dans la qualité des relations que nous aurons instaurées avec les parents (notre travail n'ayant à aucun moment d'objectif thérapeutique). C'est par des faits concrets que nous pouvons réaliser, durant le suivi de la prestation, leur adhésion à la mesure.

De fait, si c'est surtout le mineur qui se trouve au centre de toutes nos démarches et nos attentions durant ces étapes ultérieures, la famille n'en reste pas moins en filigrane, que ce soit par l'échange d'informations, l'envoi de courrier ou les entretiens téléphoniques.

L'EVALUATION ET LA FIN DU PARCOURS

Une fois le nombre d'heures réalisées au sein de l'organisme d'accueil, le mineur, le responsable et l'équipe procèdent à l'évaluation de la prestation. Cette confrontation des observations – positives ou négatives – et du vécu de chacun se déroule en tenant compte des objectifs préalables.

Tout en présentant le contenu de ce bilan, l'équipe expose au mineur et à ses parents les conclusions de son intervention. La perception qu'ont les parents de ce parcours révèle toute son importance à nos yeux... Quelque part, quelque chose a changé, s'est modifié durant le temps de la prestation et, si les parents n'en ont pas été les acteurs, du moins en ont-ils été les témoins. En cela, la famille a également été porteuse du projet.

Les parents peuvent commenter leurs observations, leur réflexion, leur analyse à propos des sentiments, des attentes et des interrogations qui ont été les leurs lors de notre rencontre initiale.

Un autre dialogue peut, espérons-le, être entamé entre eux et l'adolescent... Une prestation réussie redonne sa place au jeune : il est à nouveau reconnu par les siens.

Et quand il y a un « hic », que la prestation n'a pu aboutir pour quelque raison que ce soit ? Comment travailler cet élément avec les parents ? Quelles sont leurs résistances ? Et surtout, quelles sont les nôtres ? Et comment les dépasser ?

La dernière rencontre s'avère cependant bien nécessaire, les conséquences judiciaires et la procédure en cours sont à réexaminer, à réévaluer... et la parole des parents a sa place dans ce débat. D'autant plus que ce qui y sera exprimé par chacun sera pris en compte dans la rédaction du rapport adressé au mandant.

EN CONCLUSION...

L'écoute attentive, l'empathie, l'inscription des valeurs culturelles dans l'histoire... accroissent la qualité de la relation que nous souhaitons établir avec les parents, relation dans laquelle ils se sentiront reconnus dans leur rôle. Ce fonctionnement souligne l'importance que nous accordons à les considérer comme des interlocuteurs à part entière et les inscrire comme tels dans le processus en cours.

Il peut contribuer en outre à limiter les risques de démission et de rejet. Il nous semble important que le mineur en phase de réparation soit compris et soutenu par l'entourage familial.

A aucun moment cependant notre objectif ne consiste à modifier la structure familiale, seuls les rôles sont soutenus. Nous accompagnons le mineur dans la réalisation de sa prestation et permettons aux parents de se situer dans cette étape et tenir ainsi leur rôle d'éducateurs et de garants.

La co-intervention contribue à renforcer les échanges aussi bien avec le mineur qu'avec ses parents et, tout au long de notre accompagnement, le dialogue est maintenu avec ceux-ci.

Au fil des mandats reçus, au fil de ces rencontres avec les parents, notre approche s'est définie (ou redéfinie, c'est selon) et notre pratique s'enrichit autant des échecs que des missions accomplies avec succès.

Un échec n'est pas une fin en soi : il permet la remise en question, la recherche du manque, du « flop », et amène à réévaluer l'outil. Des questions restent ouvertes, la réflexion critique se poursuit... rien n'est acquis.

Que nous puissions rester positifs et ouverts sur l'autre, les autres, la différence...C'est dit !